



## DECLARATION UD CGT 44

Par le recours au 49-3, le gouvernement veut éviter un vrai débat public et démocratique sur la loi sur l'égalité des chances, qui crée le contrat premier embauche pour les jeunes de moins de 26 ans et l'apprentissage dès 14 ans.

Cette procédure est un aveu de faiblesse.

Le gouvernement sait que la généralisation de la précarité chez les jeunes, avec toutes les conséquences pour leur vie et leurs perspectives d'avenir, inquiète une grande majorité de la population.

La mobilisation unitaire des étudiants, des lycéens et des salariés, le 7 février dernier, a rassemblé des milliers de manifestants dans le département.

L'unité des jeunes et des salariés est une raison de confiance pour amplifier la mobilisation et mettre le gouvernement en échec.

Les débats qui ont lieu, sur les lieux de travail, dans les « fac » et les lycées mettent en relief une volonté de poursuivre l'action pour imposer le retrait du CPE.

Aujourd'hui, mardi 14 février, dans le cadre de la semaine nationale d'action, **les étudiants**, réunis massivement en assemblée générale à l'université de Nantes (près de 500), **ont décidé de poursuivre l'action et appellent à la grève et à la manifestation le jeudi 16 février.**

Cette journée sera une étape dans un processus d'amplification des mobilisations pour le retrait du CPE, dans la perspective de la journée nationale unitaire d'action du 7 mars prochain.

La CGT prendra toutes les dispositions pour :

- informer les jeunes salariés
- les aider à organiser leur mobilisation contre la précarité

Le « tous ensemble » des jeunes et des salariés aura raison du contrat première embauche... adopté ou pas par le parlement.

L'UD CGT 44 appelle donc, les salariés actifs, retraités, privés d'emploi à renforcer la mobilisation et à participer massivement aux manifestations organisées le :

**Jeudi 16 février**

**A 16h30**

*Nantes, Place du Commerce*

*St Nazaire, Place de la Gare*